



Canadian Society for Medical Laboratory Science
Société canadienne de science de laboratoire médical

Guide d'évaluation de cours

Guide de référence, frais, demande et liste de vérification

Demande d'évaluation de cours et de programmes pour l'obtention d'heures PEP et de crédits
EPC de la SCSLM

Introduction

Les participants à des cours individuels (membres et non-membres de la SCSLM) et ceux qui fournissent des programmes d'apprentissage peuvent présenter une demande d'évaluation afin de déterminer si le cours ou le programme est admissible à l'obtention d'heures PEP (Programme d'enrichissement professionnel) ou de crédits EPC (Certificat d'études professionnelles continues). Les participants peuvent utiliser les résultats de l'évaluation du programme PEP de la SCSLM, du programme EPC de la SCSLM ou du programme de compétence professionnelle continue de leur collège réglementaire. Les fournisseurs de programmes d'apprentissage considèrent les résultats de l'évaluation comme un avantage marketing.

Les évaluations de cours sont réalisées par des membres bénévoles compétents de la SCSLM. Ce document vise à clarifier le processus et les attentes pour tous ceux qui présenteront une demande d'évaluation de cours et à améliorer le processus de demande. Le temps consacré par nos bénévoles sera ainsi utilisé plus efficacement et cela permettra en bout de ligne de perfectionner et d'accélérer le processus d'évaluation pour ceux qui en font la demande.

Ce document contient toute l'information sur les sujets suivants :

1. Raisons qui motivent une demande d'évaluation de cours
2. Compréhension des évaluations de cours par la SCSLM
 - Profils de compétences de la SCSLM
 - Demande d'évaluation avancée en technologie de laboratoire médical
 - Contenu, dans le domaine du laboratoire médical, et le contenu relié au laboratoire medical
 - Calendrier – durée de la validité des résultats d'évaluation
3. Critères relatifs aux résultats de l'évaluation
4. Délai d'exécution
5. Documentation requise
6. Résultats de l'évaluation
7. Contrôle de la qualité de l'évaluation
8. Frais
9. Appels
10. Diagramme du processus
11. Documents pertinents
12. Formulaire de demande d'évaluation
13. Liste de vérification

1. Raisons qui motivent une demande d'évaluation de cours

Les résultats d'évaluation visent les programmes de reconnaissance professionnelle suivants :

1. Programme d'enrichissement professionnel (PEP)
2. Certificat d'études professionnelles continues (EPC)

Les cours sont comparés aux profils de compétences en vigueur. Veuillez indiquer sur le formulaire de demande votre choix de profil de compétences pour l'évaluation de votre cours. Si vous omettez de le mentionner, nous procéderons à l'évaluation selon le profil de compétences en TLM générale. Les résultats de votre évaluation peuvent englober des heures PEP, des crédits EPC d'ALM, des crédits EPC de TLM, des crédits EPC en génétique clinique ou des crédits EPC en cytotechnologie.

2. Compréhension des évaluations de cours

Une évaluation de cours faite par la SCSLM diffère des systèmes d'évaluation universitaires, de PACE ou de tout autre processus existant. Pour comprendre les évaluations de la SCSLM, vous devez tenir compte des éléments suivants :

a) Le(s) profil(s) de compétences courant(s). C'est à partir de ce document que se fait la transition pour déterminer le contenu qui est de niveau premier échelon de la profession ou de niveau avancé. Les autres organisations n'utilisent pas les profils de compétences de la SCSLM pour faire les évaluations – alors, les évaluations *ne sont pas comparables, équivalentes ou transférables*. Trois (3) crédits universitaires n'égalent pas nécessairement trois (3) crédits EPC de la SCSLM.

La détermination du contenu de niveau premier échelon exige que nos évaluateurs bénévoles mettent de côté leur expérience personnelle de certification et qu'ils se concentrent plutôt sur le profil de compétences courant. Nous avons besoin d'un point de comparaison unique et c'est le profil de compétences en cours. Vous trouverez ce profil dans le site Web de la SCSLM.

b) En quoi consiste la demande d'évaluation avancée en technologie de laboratoire médical?

La demande avancée peut comprendre :

- Le spécialiste scientifique ou l'expert
 - Généraliste (expertise avancée dans plusieurs disciplines de laboratoire – pensez à un TLM généraliste avancé)
 - Une spécialité dans une discipline de laboratoire (ex. hématologie)
 - Un élément très spécifique à l'intérieur d'une discipline de laboratoire (ex. coagulation ou une sous-spécialité de l'hypercoagulation)
- La gestion du laboratoire (ressources humaines, finances, systèmes de contrôle de la qualité, affaires, etc.)
- L'éducation dans le domaine du laboratoire (apprentissage en vue d'assurer le soutien des stages cliniques, formation de nouveau personnel ou formation

concernant de nouvelles technologies, précepteurs pour les programmes de formation en TLM et d'ALM)

- Les compétences qui ne font pas partie du profil courant, mais qui FIGURENT dans le profil de compétences ultérieur, qui ont été identifiées comme étant nécessaires, qui ont été validées, mais qui ne sont pas encore en vigueur.

c) En quoi consiste le contenu dans le domaine du laboratoire médical et le contenu relié au laboratoire médical?

Les crédits et les heures PEP ne sont accordés que pour le contenu dans le domaine du laboratoire médical et le contenu relié au laboratoire médical. Le profil de compétences générales est un outil utile pour aider à comprendre ce qu'est le contenu dans le domaine du laboratoire médical. Celui-ci comprend tout ce qui est enseigné dans les programmes de technologie de laboratoire médical et il vise à développer les compétences décrites dans le profil de compétences générales courant. Le contenu dans le domaine du laboratoire médical comprend les connaissances et les compétences utilisées lorsqu'une personne est employée dans tout domaine préanalytique, analytique et postanalytique d'un laboratoire médical type.

Le contenu relié au laboratoire médical se décrit le mieux en ayant à l'esprit la description ci-haut de la demande d'évaluation avancée ainsi que les connaissances et les compétences qui aideront un professionnel de laboratoire dans son travail (par ex., la poésie de niveau universitaire, la botanique, le théâtre ne sont pas des sujets connexes; cependant, la comptabilité, l'enseignement aux adultes, la rédaction claire et concise, le service à la clientèle, la prévention d'erreurs préanalytiques, la terminologie médicale, l'éthique dans le domaine de la santé, le SIMDUT sont tous des domaines connexes au laboratoire médical et pour lesquels on accorde des heures PEP et possiblement des crédits EPC).

d) Calendrier de révision des cours

Nos résultats d'évaluation sont valides à partir de la date de réception du matériel, pendant dix ans, au maximum. Cette période de temps est indiquée par le chiffre de contrôle. Par exemple, le numéro de cours 4888-03 a été évalué à partir du matériel de cours datant de 2003 et l'évaluation sera valide de 2003 à 2013 au plus tard. Si vous avez suivi ce cours en 2000, le résultat de l'évaluation ne s'applique pas dans votre cas car ce n'est pas la version du cours que vous avez suivi qui a été évaluée. La seule exception à cette règle serait que votre fournisseur de cours ait signé une lettre originale, avec en-tête, indiquant que le contenu et l'évaluation de l'apprentissage de votre version du cours (par ex. 2000) sont les mêmes que la version du cours évaluée (ex. 2003). Cette lettre fera partie intégrante de votre demande de crédits PEP ou EPC.

Pour votre commodité, la liste des cours évalués complétées est présenté. Vérifiez minutieusement la liste et le chiffre de contrôle. Votre version du cours peut déjà être évaluée!

La SCSLM n'évaluera pas les cours qui existent depuis 10 ans ou qui auront 10 ans d'existence au cours des 3 mois suivant la réception de la demande

3. Critères relatifs aux résultats de l'évaluation

L'information suivante est **exclue** de l'évaluation :

- Contenu qui ne touche pas au laboratoire médical ou qui n'est pas relié au laboratoire médical
- Contenu qui est relié à d'autres disciplines de la santé sans être relié au laboratoire médical (pa ex., positionnement des patients pour une radiographie)
- Contenu dont le matériel est de niveau inférieur au niveau premier échelon en l'absence de documentation pouvant prouver le contraire (par ex., réactions acido-basiques. Raison : le matériel peut être de niveau secondaire ou de niveau premier échelon. Accompagné de la documentation adéquate, ce contenu sera catégorisé de façon appropriée et inclus s'il y a lieu)
- Heures consacrées aux devoirs

Critères appliqués pour déterminer les heures PEP :

- Nombre d'heures d'étude du matériel dans le domaine du laboratoire médical ou relié au laboratoire médical
- Apprentissage fondamental relatif à une compétence mentionnée (par ex., anatomie humaine)
- Contenu de niveau avancé et de niveau premier échelon

Lorsqu'on évalue les critères susmentionnés :

Heures totales de laboratoire ou connexes au laboratoire = heures PEP décernées

Critères appliqués pour déterminer les crédits EPC :

- Nombre d'heures d'étude du matériel dans le domaine du laboratoire médical ou relié au laboratoire médical ET qui sont de contenu avancé, par rapport au profil de compétences courant
- Cours ou programmes d'apprentissage doivent être d'une durée de 5 heures ou plus
- Au moins 60 % du contenu est supérieur au niveau premier échelon (comparé au profil de compétences courant) (par ex., un cours dont le contenu avancé est de 50 % ne recevra pas de crédit)
- Il doit y avoir une évaluation officielle de l'apprentissage de l'étudiant qui reflète adéquatement la profondeur et l'étendue du matériel de cours et qui précise si les objectifs d'apprentissage ont été atteints ou non

Lorsque les critères mentionnés plus haut sont respectés, avec documentation à l'appui fournie par le fournisseur de cours, alors, les

CréditsEPC (heures de laboratoire médical ou connexes au laboratoire médical x % du contenu avancé du cours)
=

15

Le nombre de crédits est basé sur le contenu de niveau avancé seulement.

Un crédit de la SCSLM est accordé seulement pour 15 heures d'étude de niveau avancé reliée au laboratoire, lorsque la maîtrise de l'apprentissage est spécifiée. Les heures de travaux/devoirs ne sont pas utilisées pour calculer les crédits à moins qu'elles ne fassent partie de l'évaluation de l'étudiant.

4. Délai d'exécution

Les évaluations sont effectuées par nos bénévoles compétents. Le délai visé est de 3 mois et dépend de la disponibilité de nos bénévoles, du volume de demandes dans une période donnée et de la correspondance de nos évaluateurs avec le contenu à évaluer.

Le traitement accéléré est une stratégie à laquelle on a recours pour améliorer le délai d'exécution global. Les évaluations de cours sont accélérées lorsqu'elles sont très simples : clairement, 100 % du contenu dans le domaine du laboratoire médical ou relié au laboratoire médical et aucune évaluation de l'apprentissage. Lorsque la révision initiale de la demande d'évaluation et le contenu reflètent cette situation, le programme recevra immédiatement des heures PEP (et non des crédits) et la demande passera directement à la phase du contrôle de la qualité. Pour de plus amples informations, consultez le diagramme du processus.

Souhaitez-vous devenir évaluateur de cours?

Communiquez avec les services d'apprentissage de la SCSLM!

5. Documentation requise

Il incombe au candidat de conserver le matériel original du cours et de nous faire parvenir une copie pour procéder à l'évaluation. Vous pouvez conserver le contenu sur un cédérom et faire parvenir 2 cédéroms plutôt que de photocopier le matériel. La documentation doit provenir de votre fournisseur de cours – les dires de l'intéressé ne sont pas appropriés (par ex., des assertions de ce type : 'J'ai consacré 30 heures à ce cours' ou 'la matière est traitée beaucoup plus en profondeur que dans mon programme de technologie de laboratoire' ne sont pas acceptables). Le numéro de cours inscrit sur la documentation du fournisseur du cours doit être le même que celui qui paraît sur votre demande d'évaluation (et sur la demande de PEP/EPC).

6. Résultats de l'évaluation

Le processus d'évaluation de cours pour des heures PEP et des crédits EPC est accessible et transparent. La procédure est compris dans ce document et affiché sur le site Web de la SCSLM.

Vous, le candidat, recevrez un avis écrit de vos résultats d'évaluation. Les résultats seront également affichés sur le site Web de la SCSLM, dans le Guide de consultation rapide.

Les évaluations pour l'obtention de crédits sont valides jusqu'à ce qu'on apporte d'importantes modifications au contenu du programme ou jusqu'à 10 ans après en avoir établi le contenu, le premier des deux prévalant. Les fournisseurs de cours doivent alors présenter de nouveau leur cours pour une nouvelle évaluation.

Si vous êtes un fournisseur de cours, vous pouvez conseiller à vos étudiants de consulter la liste des cours évalués afin de trouver les résultats d'évaluation de votre programme. La SCSLM ne remet les résultats qu'au candidat.

7. Contrôle de la qualité de l'évaluation

Chaque évaluation fait l'objet d'une révision dans le cadre du processus de contrôle de la qualité. Cependant, nos résultats dépendent de la documentation que nous recevons. Il vous incombe de présenter la documentation requise pour l'évaluation de votre cours. Les évaluateurs bénévoles de la SCSLM n'effectueront aucune recherche sur Internet ni ne téléphoneront à votre fournisseur de cours pour obtenir les renseignements manquants. Si vous avez déjà suivi le cours, la situation idéale serait que vous ayez conservé toute l'information et le matériel de cours du temps de vos études. Mais si tel n'est pas le cas, la meilleure façon est de demander à votre fournisseur de cours le matériel remis lorsque vous suiviez le cours plutôt que de prendre les renseignements sur Internet (voir Calendrier de révision des cours, plus haut). Si votre demande ne contient pas les informations essentielles, elle vous sera retournée non traitée. Cependant, cela n'est pas toujours facile et nous compléterons l'évaluation au meilleur de notre connaissance en nous basant sur l'information que vous nous aurez fournie. Vous pouvez en appeler des résultats de l'évaluation et compléter votre documentation.

Pour vous aider à déterminer si vous avez recueilli toute la documentation requise auprès de votre fournisseur de cours, nous avons créé une liste de vérifications et nous vous recommandons fortement d'utiliser cet outil.

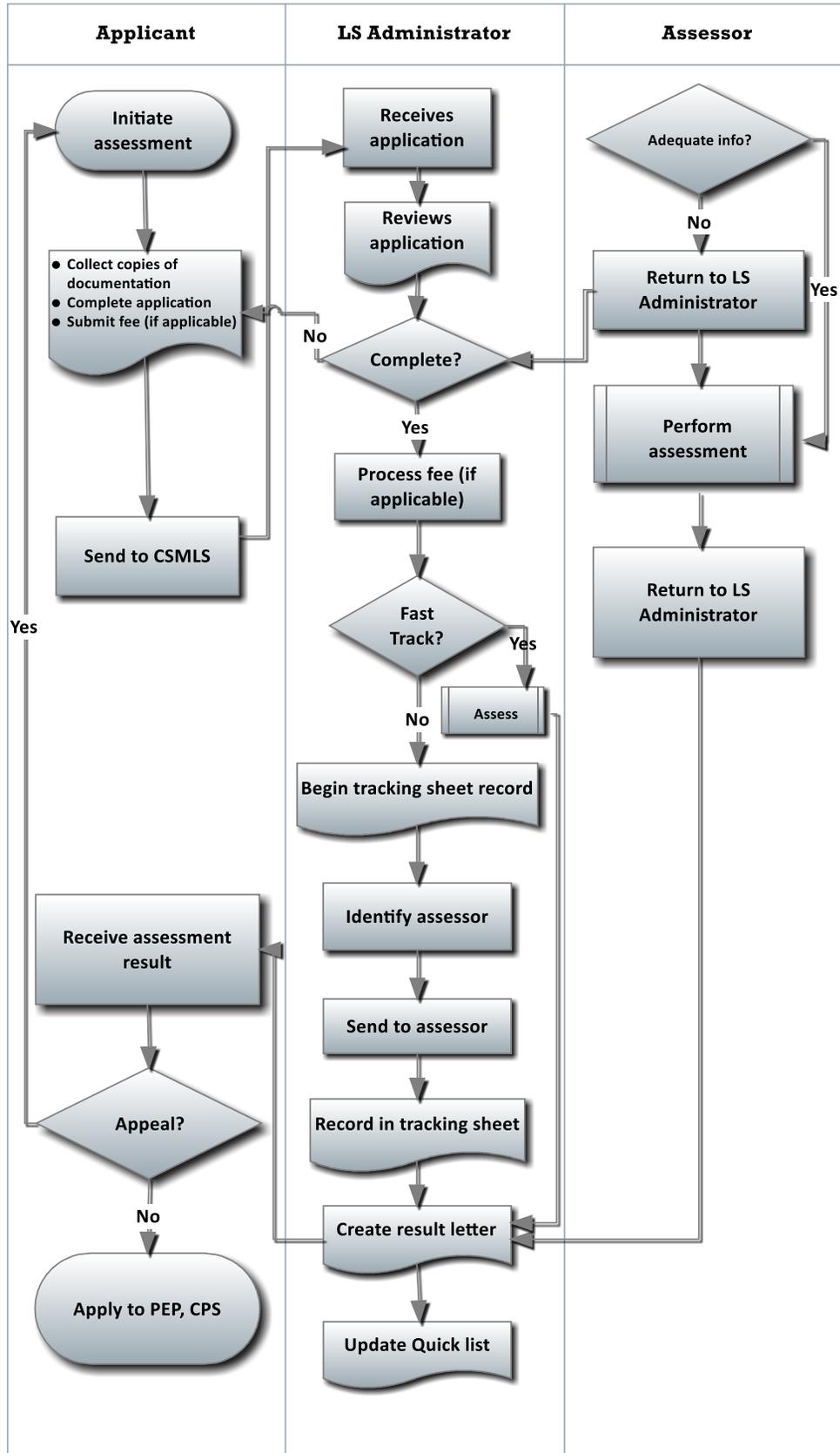
8. Frais

Modalités :

Membre : vous devez être membre de la SCSLM au moment de réception de votre demande d'évaluation par la SCSLM

Associations provinciales/Organismes de réglementation : organisations externes dont les membres sont des professionnels de laboratoire (BCSLS, CMLTA, SSMLT, CMLTM, MAMLS,

CMLTO, MLPAO, OPTMQ, NBSMLT, NSCMLT, PEISMLA, NLCMLS)



Fournisseur de cours : organisation, établissement d'enseignement ou personne qui élabore un cours ou un programme d'apprentissage

Période de couverture : taux annuels, sur une période de 12 mois de la date de paiement

Modes de paiement :

Modes de paiement acceptés : chèque, mandat ou carte de crédit. Après traitement de votre paiement, les renseignements sur votre carte de crédit seront dissimulés.

	Membre	Associations provinciales et organismes de réglementation	Fournisseur de cours <u>COMPRIS DANS LE PRIX :</u> permission d'utiliser les résultats d'évaluation de la SCSLM dans les annonces de cours et les communications	Non-membre
Cours individuel	Gratuit	100 \$	250 \$	300 \$
Taux annuel	s.o.	500 \$ Max. : 10 cours	1 250 \$ Max. : 10 cours	1 500 \$ Max. : 10 cours
Appel	25 \$	100 \$	250 \$	300 \$

9. Appels

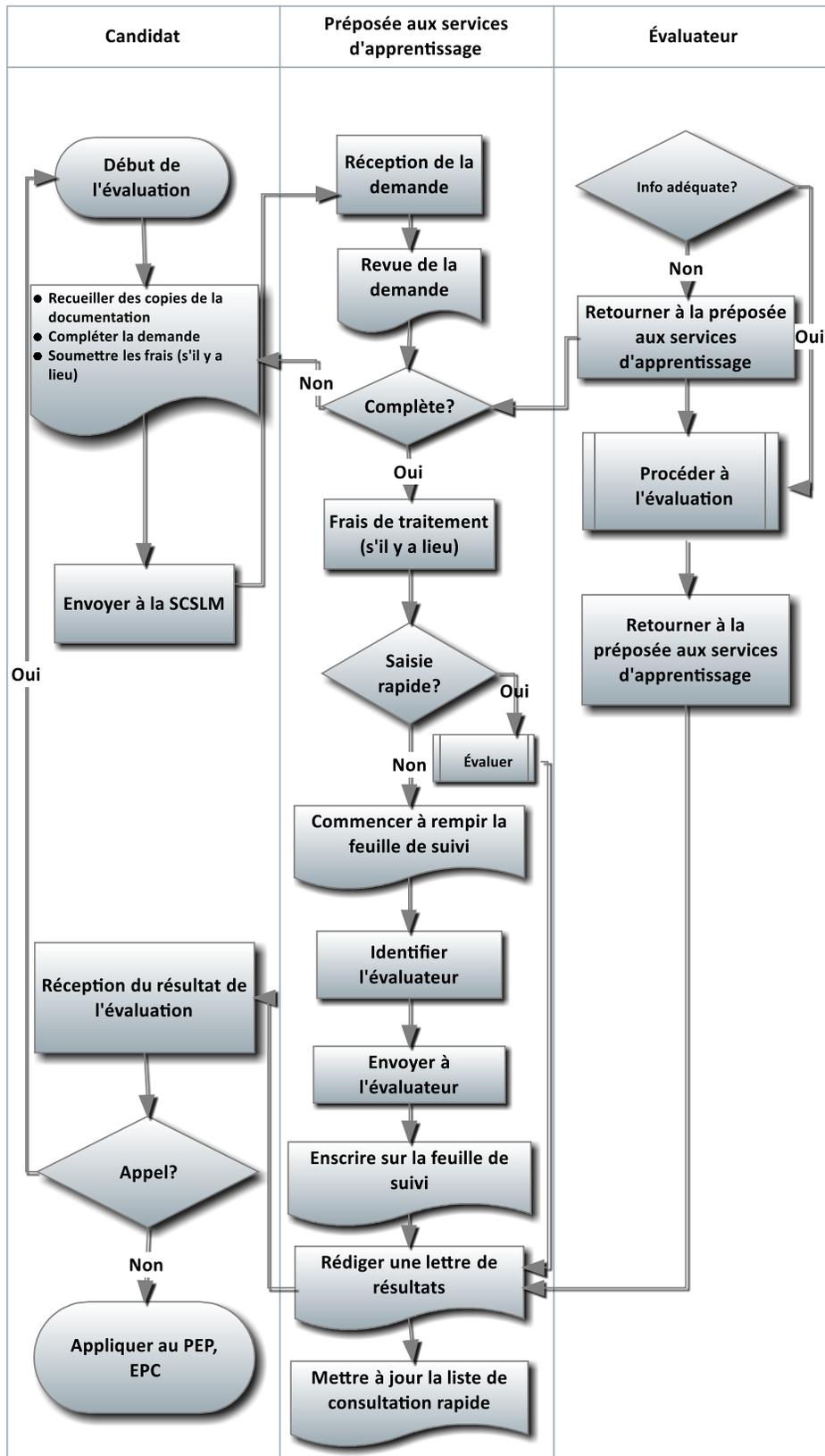
Si vous n'êtes pas d'accord avec le résultat de l'évaluation de cours, vous pouvez demander un appel. Consultez la section 8 (Frais) pour connaître le prix des appels. Un appel consiste en une réévaluation du même cours et de la même version d'un cours, qu'il y ait ou non de la documentation additionnelle; des frais s'appliqueront. Vous pouvez ajouter de la documentation supplémentaire pour appuyer votre appel.

Si une demande échoue la révision initiale et ne se rend pas jusqu'à l'évaluateur, la demande subséquente N'EST PAS considérée un appel. Veuillez vous référer au diagramme du processus.

Les frais doivent accompagner une demande d'appel par écrit. La demande décrit la nature de votre appel (les raisons de votre désaccord en rapport avec la procédure d'évaluation de cours et le profil de compétences courant) et toute nouvelle documentation présentée.

Les appels sont traités par un évaluateur différent – une tierce personne impartiale. La demande originale sera envoyée au nouvel évaluateur ainsi que la demande d'appel et toute nouvelle documentation. L'appel sera considéré comme un résultat final. On ne peut en appeler d'un appel.

10. Diagramme du processus



11. Documents pertinents

Tous les documents sont accessibles dans le site Web de la SCSLM à www.scslm.org

1. Profil de compétences pour le technologiste de laboratoire médical généraliste
2. Profil de compétences pour l'adjoint de laboratoire médical
3. Profil de compétences pour le technologiste en cytotechnologie diagnostique
4. Profil de compétences pour le technologiste en génétique clinique
5. Règles et règlements du Programme d'enrichissement professionnel (PEP) (avec le formulaire de demande)
6. Règles et règlements du Certificat d'études professionnelles continues (EPC) (avec le formulaire de demande)
7. Procédure pour l'évaluation de cours par la SCSLM
8. La liste des cours évalués

Postez votre demande et des copies de votre documentation à :

Adresse postale :	Téléphone : 905.667.8698, ou
Services d'apprentissage SCSLM	1.800.263.8277, poste 8698
33 Wellington St N	Télec. : 905.528.4968
Hamilton (Ontario) L8R 1M7	Courriel : coned@csmls.org

Faites parvenir vos questions concernant cette information ou votre résultat d'évaluation à :

Services d'apprentissage	Téléphone : 905.667.8698, ou 1.800.263.8277
	poste 8698
	Courriel : coned@csmls.org

Demande d'évaluation de crédit – veuillez écrire lisiblement

Nom du cours : _____

Numéro de cours : _____ **Fournisseur :** _____

Nom du candidat : _____ **N° de membre** _____

Adresse postale : _____

Courriel : _____

Frais ci-joints : Membre Non-membre Fournisseur Association provinciale/Organisme de réglementation
 Cours individuel Appel Taux annuel

Montant total ci-joint:

Méthode de paiement : Chèque MasterCard, Visa ou Amex n° _____

Date du matériel d'apprentissage du cours : _____

Évaluation initiale Réévaluation Appel N° dossier SCSLM _____ - _____

Quel pourcentage de ce cours considérez-vous être de niveau avancé? (niveau supérieur à l'étendue des connaissances et des compétences exigées d'un technologiste de laboratoire médical de niveau premier échelon de la profession) _____%

Nombre d'heures de cours : _____

Heures de laboratoire : _____

Heures d'examen : _____

HEURES DIRECTES TOTALES _____

Je désire faire évaluer ce cours pour (indiquer un choix) <input type="checkbox"/> Crédit ALM avancé <input type="checkbox"/> Crédit TLM avancé <input type="checkbox"/> Crédit en cytologie avancée <input type="checkbox"/> Crédit en génétique clinique avancée
--

À L'USAGE EXCLUSIF DE LA SCSLM

Date de réception _____

Date d'évaluation _____

Heures directes vérifiées _____

Contenu de cours non pertinent _____%

Contenu de niveau premier échelon _____%

Contenu avancé _____%

HEURES PEP : _____

CRÉDITS EPC: _____ (s.o.)

Commentaires (au verso au besoin) : _____

Signature de l'évaluateur n° 1 :

Signature de l'évaluateur n° 2 :

Nom en lettres majuscules :

Nom en lettres majuscules :

Liste de vérification :

Veillez vous assurer que votre demande comprend 1 **copie de la documentation de votre fournisseur de cours.**

- Mon cours est dans le domaine du laboratoire ou relié au laboratoire, selon la description faite plus haut.
- J'ai suivi ce cours dans les 10 dernières années (veuillez ne pas envoyer de matériel de cours qui comptera 10 ans d'existence dans les 3 mois qui suivront. Il ne sera pas évalué)
- 1 copie** des objectifs d'apprentissage du cours (non pas les sujets enseignés, mais les connaissances et les compétences que vous aviez l'intention de développer) ANNÉE : _____
- 1 copie** d'un résumé détaillé du cours ANNÉE : _____

Ce qu'est un résumé de cours

- Détails sur le contenu du cours enseigné
- Sections du cours, avec descriptions détaillées de ce qui est enseigné dans chacune des sections
- Suffisamment d'informations sur chaque sujet de cours pour déterminer s'il est du domaine du laboratoire médical ou relié au laboratoire médical, de la technologie de laboratoire médical de niveau premier échelon, de la technologie de laboratoire médical avancée ou un sujet non pertinent
- Si votre instructeur n'a pas élaboré de plan détaillé du cours, vous aurez peut-être à utiliser vos notes de cours pour documenter suffisamment son contenu; il est préférable de joindre plus de documentation que nécessaire plutôt que ne pas en envoyer suffisamment

Ce qu'un résumé de cours n'est pas

- Un exposé du sujet, de niveau élevé (par ex., 'nomenclature scientifique')
- Table des matières des manuels de référence du cours
- Annonce d'un cours dans un annuaire ou dans le site Web d'un fournisseur (description du contenu disponible avant l'inscription)

- 1 copie** de la documentation des heures directes du cours ANNÉE : _____
 - Nombre total d'heures d'étude, énuméré selon la description sur la demande (par ex., nombre de semaines, nombre d'heures de cours/de labo/de tutoriat par semaine; cette combinaison devrait représenter le nombre total d'heures directes)
 - Idéalement – l'engagement en temps pour chaque sujet décrit dans le plan de cours et tel qu'il est déterminé par le fournisseur de cours, qui peut être inférieur ou supérieur au temps réel passé pour ce cours
 - Les heures de travaux et de devoirs ne font pas partie du nombre total d'heures d'étude – à moins qu'elles ne fassent partie de l'évaluation de l'apprentissage
- 1 copie** du mécanisme visant à déterminer si l'apprentissage a été complété avec succès (s'il y a lieu) ANNÉE: _____
 - Documentation des tests ou examens reliés au cours, la note de passage, la limite de temps pour passer l'examen, quelle portion de votre note finale représente la note de l'examen)
 - Les travaux faisant partie de la note finale et l'information pertinente (tel qu'il est indiqué ci-haut)
 - La même description de toute autre activité qui contribue à déterminer si l'apprentissage a été réussi ou non
 - Quelle est la note de passage pour votre cours?
 - Comment votre instructeur vous a-t-il attribué votre note finale? (par ex., 20 % mi-semestre, 30 % travaux, 50 % examen final)
 - Si vous ne présentez pas de documentation sur la façon avec laquelle votre apprentissage a été évalué et comment vous avez réussi/échoué, nous évaluerons le cours sans cette information. Pour se mériter des crédits, il doit y avoir une évaluation de l'apprentissage avec une mesure de réussite/échec. À défaut, votre cours sera admissible pour des heures PEP tout au plus.
 - Une évaluation du cours qui donne des informations sur votre appréciation de ce cours n'est pas pertinente.
- UNE DEMANDE DÛMENT REMPLIE POUR CHAQUE cours.** Les demandes incomplètes seront retournées sans être étudiées.
- Veillez **NE PAS** joindre vos résultats de cours ou votre bulletin de notes. À ce stade, nous nous intéressons seulement au contenu du cours et non à votre performance. Votre performance sera considérée dans votre demande PEP ou EPC. Les services d'apprentissage de la SCSLM n'est pas responsable des notes ou bulletins de notes reçus par erreur.